A.M.V.

CABINET AUDIT MARQUET VAUTRIN

Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des Hauts-de-France

Christophe VAUTRIN

Expert comptable
Commissaire aux comptes

Tél. : 03.28.69.61.79

E-mail :
c.vautrin@audit-amv.fr

Fondation SCHADET-VERCOUSTRE

11 rue Schadet-Vercoustre – 59630 BOURBOURG

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

****

Fondation SCHADET-VERCOUSTRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de votre fondation, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation SCHADET-VERCOUSTRE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur:

- le paragraphe page 9 de l'annexe portant sur la répartition du résultat entre l'ehpad, le clos St-Jean et la fondation
- le paragraphe « Information au titre des principes et méthodes comptables » page 10 de l'annexe des comptes annuels concernant les dispositions du règlement ANC n°2022-06

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation.

  Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grande-Synthe, le 10 Avril 2026

SARL AUDIT MARQUET VAUTRIN
représentée par Monsieur Christophe VAUTRIN
Commissaire aux comptes



- BILAN ACTIF -

SCHADET VERCOUSTRE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	7 474	7 474		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	521 060		521 060	521 060
Constructions	13 512 630	2 347 492	11 165 138	11 503 492
Installations techniques, matériel et outillages industriels	409 805	227 957	181 848	183 423
Autres immobilisations corporelles	1 158 840	521 440	637 399	461 566
Immobilisations en cours, avances et acomptes	6 343 024		6 343 024	4 184 102
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	122		122	122
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15 659		15 659	15 659
Prêts	47 813		47 813	40 641
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**22 016 427**	**3 104 364**	**18 912 063**	**16 910 065**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	64 954		64 954	98 828
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	899 425		899 425	1 183 216
Charges constatées d'avance	1 119		1 119	1 119
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	919 256		919 256	711 294
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 884 754**		**1 884 754**	**1 994 457**
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	**23 901 182**	**3 104 364**	**20 796 817**	**18 904 522**

*Modèle Association

AUDIT MARQUET VAUTRIN - Commissaire aux comptes -

BOD ec VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

- BILAN PASSIF -

SCHADET VERCOUSTRE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 242 975	1 242 975
Total Fonds propres sans droit de reprise	**1 242 975**	**1 242 975**
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	670 375	647 664
Report à nouveau	338 525	367 420
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	17 842	-6 184
Situation Nette (sous-total)	**2 269 717**	**2 251 875**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	5 708 213	5 523 981
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	**7 977 930**	**7 775 856**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	133 005	101 134
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	**133 005**	**101 134**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	172 077	170 452
TOTAL PROVISIONS	**172 077**	**170 452**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	10 966 515	8 456 666
Emprunts et dettes financières divers	71 852	63 207
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	513 357	1 616 224
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	521 143	438 728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	440 939	282 254
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**12 513 805**	**10 857 079**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	**20 796 817**	**18 904 522**

*Modèle Association

AUDIT MARQUET VAUTRIN - Commissaire aux comptes -

BOD ec VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

- COMPTE DE RESULTAT -

SCHADET VERCOUSTRE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	89 339	55 758
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 246 838	3 077 555
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	92 773	2 000
Dont les dons manuels	92 773	
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	179	45 654
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	12 793	17 743
Autres produits	22 275	1 796
Total des produits d'exploitation (I)	**4 464 196**	**3 200 507**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	773 937	620 082
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	272 631	230 566
Salaires	2 105 308	1 611 147
Cotisations sociales	753 667	615 097
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	468 824	203 552
Dotations aux provisions	1 625	3 856
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	5 346	6 235
Total des charges d'exploitations (II)	**4 381 338**	**3 290 534**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**82 858**	**-90 028**

*Modèle Association

AUDIT MARQUET VAUTRIN - Commissaire aux comptes -

BOD ec VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

- COMPTE DE RESULTAT -

SCHADET VERCOUSTRE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations	498	532
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	**498**	**532**
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	65 514	115 787
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	**65 514**	**115 787**
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	**-65 016**	**-115 255**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**17 842**	**-205 283**
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		199 098
Charges Exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		**199 098**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 464 694	3 400 137
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 446 852	3 406 322
EXCEDENT OU DEFICIT	**17 842**	**-6 184**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

*Modèle Association

AUDIT MARQUET VAUTRIN - Commissaire aux comptes -

BOD ec VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

ANNEXE COMPTABLE



SCHADET VERCOUSTRE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 20 796 817€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 17 842€, ventilé comme suit :

- EHPAD : perte de 18 862,26 euros
- Le Clos St Jean : excédent de 17 122,67 euros
- Fondation : excédent de 19 581,47 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire. L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat. Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

La fondation a augmenté fin 2024 sa capacité d'hébergement permanent de 18 places pour la porter à 78 places au total. Elle créé un parcours de soins global en :

- créant un pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) de 14 places
- formant les aidants Alzheimer, Parkinson et de scléroses en plaque
- créant une résidence seniors de 24 appartements au sein du Clos St Jean avec accès à l'EHPAD, celle ci a ouvert en mars 2026
- créant une micro crèche de 12 berceaux au sein du Clos St Jean, destinée en priorité au personnel des deux EHPAD de BOURBOURG ; celle ci ouvre progressivement d'avril à septembre 2026, la directrice et le personnel sont à ce jour engagés et la structure juridique a été créée début 2026 sous la forme d'une nouvelle association fiscalisée.
- la création d'un pôle de prévention des maladies cardio-vasculaires et de l'Alzheimer destiné aux jeunes seniors.

Les travaux ont débuté en 2023 et se sont terminés sur début 2026.

AUDIT MARQUET VAUTRIN - Commissaire aux comptes -

Un nouveau projet de cuisine centrale et de location de salons funéraires est à l'étude ; ce projet permettra de reconfigurer les anciens bâtiments et de refaire une nouvelle lingerie. Pour ce projet deux maisons ont déjà été acquises rue Schadet Vercoustre et une troisième est en cours d'acquisition.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif au plan comptable général. Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

* État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues, suivant le mode linéaire ou dégressif :

- agencements et aménagements..... 3 à 10 ans
- mobilier de bureau et informatique..... 3 à 8 ans
- matériels ..... 3 à 5 ans
- autres ..... 4 à 8 ans

Les constructions ont fait l'objet d'une décomposition selon les modalités suivantes :

composant	durée d'amortissement
• structure	60 ans
• menuiseries extérieures	30 ans
• électricité	30 ans
• sanitaires	30 ans
• ascenseurs	30 ans
• étanchéité	18 ans
• façade	18 ans

AUDIT MARQUET VAUTRIN - Commissaire aux comptes -

- État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles	7 474	-	-	-	-	7 474
Total Immobilisations Incorporelles (I)	**7 474**	-	-	-	-	7 474

AUDIT MARQUET VAUTRIN
Commissaire aux comptes

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	521 060	-	-	-	-	521 060
Constructions	13 503 122	-	9 508	-	-	13 512 630
Installations techniques, matériels et outillages industriels	377 066	-	32 739	-	-	409 805
Installations générales, agencements, aménagements divers	550 796	-	202 064	-	-	752 860
Matériel de transport	76 396	-	-	-	-	76 396
Matériel de bureau et informatique, mobilier	269 167	-	60 417	-	-	329 584
Immobilisations corporelles en cours	4 184 102	-	2 158 922	-	-	6 343 024
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	**19 481 709**	-	**2 463 649**	-	-	**21 945 358**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	122	-	-	-	-	122
Autres Titres Immobilisés	15 659	-	-	-	-	15 659
Prêts et autres immobilisations financières	40 641	-	7 172	-	-	47 813
Total Immobilisations Financières (III)	**56 422**	-	**7 172**	-	-	**63 594**
TOTAL (I + II+III)	**19 545 605**	-	**2 470 821**	-	-	**22 016 427**

AUDIT MARQUET VAUTRIN - Commissaire aux comptes -

- Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	**7 474**	-	-	**7 474**
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	1 999 631	347 862	-	2 347 492
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	193 643	34 314	-	227 957
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	275 660	44 064	14	319 710
Autres immo. corp.- Matériel de transport	49 198	13 675	-	62 873
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 933	28 923	-	138 856
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	**2 628 066**	**468 838**	**14**	**3 096 890**
TOTAL GENERAL	**2 635 540**	**468 838**	**14**	**3 104 364**

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	47 813	-	47 813
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	64 954	64 954	-
Autres	899 425	899 425	-
Charges constatées d'avance	1 119	1 119	-
TOTAUX	**1 013 312**	965 498	**47 813**
Prêts accordés en cours d'exercice	7 172		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

AUDIT MARQUET VAUTRIN - Commissaire aux comptes -

Informations sur les postes du passif du bilan :

Tableau de Variation des Fonds Propres ESSMS :

Variation des fonds Propres	Début Exercice	Affectation du résultat	+ Augmentation	- Diminution / Consommation	Fin exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 242 975				1 242 975
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	647 664	22 711			670 375
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée					
Report à nouveau	367 420	- 28 894			338 525
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée					
Excédent ou déficit de l'exercice	-6 184	6 184	17 842		17 842
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée.					
Situation nette	**2 251 875**	**1**	**17 842**	**-**	**2 269 717**
Fonds propres consomptibles	-				-
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Subventions d'investissement	5 523 981		566 000	381 768	5 708 213
Provisions réglementées	-				-
Droit des propriétaires - Commodat	-				-
TOTAUX	**7 775 856**	**1**	**583 842**	**381 768**	**7 977 930**

Information sur les fonds dédiés :

- Subventions :
- Tableau de variation des fonds dédiés issue de Subventions:

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		obtenu au cours de l'exercice	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
fonds dédiés	101 134		33 389		65 260	133 005	71 807
TOTAUX	101 134	-	33 389	-	**65 260**	**133 005**	71 807

AUDIT MARQUET VAUTRIN
Commissaire aux comptes

Informations sur les subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "subventions d'investissement". Chaque année une reprise est faite au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens finançés : jusqu'au 31 décembre 2024 par le compte de produit exceptionnel 777000 et à compter de 2025 par le compte 747000 en application du nouveau plan comptable.

	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde Clôture
Subventions Investissement	6 750 641	566 000	-	7 316 641
Quote-part virées au résultat	1 226 660	381 768		1 608 428

Informations sur les provisions pour risques et charges :

- Passifs et provisions :
- *Provisions :*

Provisions	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Réglementées	-	-	-	-
Pour Risques	-	-	-	-
Pour Charges	170 452	1 625		172 077
TOTAUX	**170 452**	1 625		**172 077**

Provisions	Nature Augmentations			Nature Diminutions		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Réglementées						
Pour Risques						
Pour Charges	1 625					
TOTAUX	**1 625**	-	-	-	-	-

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque (1)	-	-	-	-
Provisions sur legs ou donations	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	170 452	1 625		172 077
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (2)	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAUX	**170 452**	1 625		**172 077**

(1) dont provision pour risque d'emploi : **-**

(2) dont provisions pour grosses réparations : **-**

Pensions, Retraites et versements similaires :

A la clôture de l'exercice 2025, le montant de la dette actuarielle en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) majoré des charges patronales s'élève à 172 077 euros. La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- année de calcul : 2025
- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- convention collective : Hospitalisation privée à but non lucratif (31/10/1951)
- initiative du départ : le départ intervient à l'initiative du salarié
- table de mortalité : table règlementaire TG05
- Départ prévu : 64 ans
- taux de rotation : faible
- taux de charges patronales : 36%

AUDIT MARQUET VAUTRIN
Commissaire aux comptes

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. En dernière page de cette annexe vous trouverez le détail des emprunts avec les engagements pris au profit des établissements bancaires.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	10 966 515	404 636	1 672 200	8 889 679
Emprunts et dettes financières divers	71 851	46 184	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	513 356	513 356	-	-
Dettes fiscales et sociales	521 142	521 142	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	573 944	573 944	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	**12 621 142**	**2 059 263**	**1 672 200**	**8 889 679**
Emprunts souscrits sur l'exercice	2 677 417			
Emprunts Remboursés sur l'exercice	*167 568*			
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-			

Informations relatives au régime fiscal : l'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux.

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	2
non cadres	61
employés administratifs	2
autres cadres	2
TOTAL	**67**

AUDIT MARQUET VAUTRIN - Commissaire aux comptes

EMPRUNTS EN COURS - FONDATION SCHADET VERCOUSTRE - BOURBOURG

EMPRUNT ASCENSEUR - EHPAD

Montant du prêt	Durée	Taux	Échéance	Montant du solde 2025	Date de réalisation	Date de fin	Garanties
300 000,00 €	180 mois	1,50%	Mensuelle	128 975,21 €	24/05/2017	30/05/2032	Hypothèque conventionnelle

CREDIT FONCIER - Attention taux variable indexé sur le Livret A - EHPAD

Montant du prêt	Durée	Taux	Échéance	Montant du solde 2025	Date de réalisation	Date de fin	Garanties
1 415 420,00 €	348 mois	Variable	Annuelle	390 460,71 €	30/12/2009	31/12/2033	Garantie du Département du Nord

CREDIT AGRICOLE - CLOS

Montant du prêt	Durée	Taux	Échéance	Montant du solde 2025	Date de réalisation	Date de fin	Garanties
2 100 000,00 €	300 mois	1,55%		2 071 247,87 €			Hypothèque légale spéciale de rang 1 Hypothèque conventionnelle

CREDIT AGRICOLE - EHPAD

Montant du prêt	Durée	Taux	Échéance	Montant du solde 2025	Date de réalisation	Date de fin	Garanties
3 000 000,00 €	300 mois	1,55%		2 857 858,51 €			Caution personne morale

CREDIT COOPERATIF - EHPAD

Montant du prêt	Durée	Taux	Échéance	Montant du solde 2025	Date de réalisation	Date de fin	Garanties
2 965 042,00 €	300 mois	1,40%		2 965 042,00 €			Caution personne morale pour un montant de 2 965 042 € du département du nord

CREDIT COOPERATIF - CLOS

Montant du prêt	Durée	Taux	Échéance	Montant du solde 2025	Date de réalisation	Date de fin	Garanties
2 081 163,00 €	300 mois	1,40%		2 057 930,88 €			Hypothèque légale spéciale prêteur deniers pour un montant de 450 000€ HCNR (Hypothèque Conventionnelle Non Rechargeable) pour un montant de 1 631 131 €

